



JANVIER 2014

Sommaire



VIVRE A CASSENEUIL



EN DIRECT DU CONSEIL
- EXTRAITS



LE VILLAGE EN MOUVEMENT



EDUCATION – JEUNESSE



AGENDA



EVENEMENTS

- DU COTE DE LA MEDIATHEQUE !



LE CARNET

- INFOS PRATIQUES

Casseneuil
info

Est le bulletin d'informations édité
par la Commune de Casseneuil
en 1250 exemplaires

Directeur de rédaction
Daniel DESPLAT

Comité de pilotage
Commission communication

Rédaction - photographies - Graphisme
Commission communication

Impression
Mairie de Casseneuil

Casseneuil *info*



Daniel DESPLAT
Maire de Casseneuil
Vice Président de la C.A.G.V
en charge de la voirie

Le mot du Maire

Chères Casseneuilloises, chers Casseneuillois,

Nous vous informons qu'afin de respecter les règles édictées par le Code électoral, l'éditorial du Maire sera suspendu jusqu'au prochain renouvellement du Conseil Municipal.

Vous trouverez à l'intérieur de ce numéro une note d'information sur les nouveaux modes de scrutin pour les élections municipales et communautaires des 23 et 30 Mars 2014.

Deux réunions d'informations à destination de la population sont prévues les :

- **Mardi 25 février 2014**
- **Mardi 04 mars 2014**

20h30 – Espace Multifonctionnel

L'équipe municipale, l'ensemble du personnel et moi-même vous présentons nos vœux les plus sincères de bonheur et prospérité pour cette nouvelle année 2014.

Daniel DESPLAT



ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES DES DIMANCHES 23 ET 30 MARS 2014

QUI ELIT-ON LES DIMANCHES 23 ET 30 MARS 2014 ?

Les dimanches 23 et 30 mars 2014, vous allez élire 19 conseillers municipaux. Ils seront élus pour 6 ans. Le maire et les adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal.

En même temps, vous élierez pour la première fois les conseillers communautaires. Ils représentent notre Commune au sein de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois dont la commune est membre. **Vous élierez donc également 3 conseillers communautaires plus 1 en cas de poste vacant.** Au moment du vote, vous aurez, comme avant, un seul bulletin de vote, mais y figureront deux listes de candidats : les candidats à l'élection municipale et les candidats à l'élection des conseillers communautaires. **Vous ne voterez qu'une fois et pour ces deux listes que vous ne pourrez séparer. Vous ne devez pas raturer votre bulletin de vote (aucun rajout de nom, aucun nom rayé ou enlevé), sinon il sera nul et votre voix ne comptera pas.**

COMMENT LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SONT-ILS ELUS ?

Les conseillers municipaux ne seront plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste à la représentation proportionnelle. Les candidats au mandat de conseiller municipal ont l'obligation de se présenter au sein d'une liste comprenant autant de candidats que de conseillers municipaux à élire et alternant un candidat de chaque sexe. Une liste de conseillers communautaires dont les candidats sont issus de la liste municipale doit également être présentée. **Attention, vous voterez en faveur de listes que vous ne pourrez pas modifier. Vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en retirer, ni modifier l'ordre de présentation des listes : le panachage n'est plus autorisé. Si vous modifiez le bulletin de vote qui vous est fourni, votre bulletin de vote sera nul.**

QUI PEUT VOTER ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter si vous êtes inscrit sur la liste électorale de la commune. Vous pourrez également voter si vous avez plus de 18 ans, que vous êtes ressortissant d'un État membre de l'Union européenne et que vous êtes inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune. **Contrairement aux élections précédentes, vous devrez désormais présenter une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter.**

COMMENT FAIRE SI JE NE PEUX ETRE PRESENT LE JOUR DU SCRUTIN ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. La procuration peut être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités.

Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Pour plus d'informations : <http://www.interieur.gouv.fr/> Rubrique Élections



POUR INFORMATION, VOICI QUELQUES EXEMPLES DE BULLETINS DE VOTE PERMETTANT D'ILLUSTRER LES MODALITES DU NOUVEAU SCRUTIN.

LISTE A	
Liste des candidats au Conseil municipal (19 conseillers)	Liste des candidats au Conseil Communautaire
1 - Monsieur X	1 - Monsieur
2 - Madame Y	2 - Madame
3 - Monsieur Z	3 - Monsieur
4 - Madame A	4 - Madame
5 - Monsieur D	
6 - Madame L	
...	
19 - Madame B	

BULLETIN VALABLE

LISTE A	
Liste des candidats au Conseil municipal (19 conseillers)	Liste des candidats au Conseil Communautaire
1 - Monsieur X	1 - Monsieur
2 - Madame Y	2 - Madame
3 - Monsieur Z	3 - Monsieur
4 - Madame A	4 - Madame
5 - Monsieur D	
6 - Madame L	
Madame U	
...	
19 - Madame B	

NOM RAJOUTÉ ... BULLETIN NUL

LISTE A	
Liste des candidats au Conseil municipal (19 conseillers)	Liste des candidats au Conseil Communautaire
1 - Monsieur X	1 - Monsieur
2 - Madame Y	2 - Madame
3 - Monsieur Z	3 - Monsieur
4 - Madame A	4 - Madame
5 - Monsieur D	
6 - Madame L	
...	
19 - Madame B	

NOM RAYÉ ... BULLETIN NUL

LISTE A	
Liste des candidats au Conseil municipal (19 conseillers)	Liste des candidats au Conseil Communautaire
1 - Monsieur X	1 - Monsieur
2 - Madame Y	2 - Madame
3 - Monsieur Z	3 - Monsieur
4 - Madame A	4 - Madame
5 - Monsieur D Madame U	
6 - Madame L	
...	
19 - Madame B	

NOM RAYÉ ET REMPLACÉ PAR UN AUTRE NOM ... BULLETIN NUL

AVIS AUX ÉLECTEURS

LISTE DES PIÈCES D'IDENTITÉ EXIGÉES DES ÉLECTEURS AU MOMENT DU VOTE

Code électoral - Article R. 60

Les électeurs doivent présenter au président du bureau, au moment du vote, en même temps que la carte électorale ou l'attestation d'inscription en tenant lieu, un titre d'identité ; la liste des titres valables est établie par arrêté du ministre de l'intérieur. Les assesseurs sont associés, sur leur demande, à ce contrôle d'identité.

ARTICLE 1^{ER} LES TITRES PERMETTANT AUX ÉLECTEURS FRANÇAIS DE JUSTIFIER DE LEUR IDENTITÉ EN APPLICATION DE L'ARTICLE R. 60 DU CODE ÉLECTORAL SONT LES SUIVANTS :

1° Carte nationale d'identité ; 2° Passeport ; 3° Carte d'identité d' élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat ; 4° Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ; 5° Carte vitale avec photographie ; 6° Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore ; 7° Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie ; 8° Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie ; 9° Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ; 10° Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la Société nationale des chemins de fer ; 11° Permis de conduire ; 12° Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat ; 13° Livret de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969 ; 14° Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

ARTICLE 2 LES TITRES PERMETTANT AUX RESSORTISSANTS DE L'UNION EUROPÉENNE, AUTRES QUE LES FRANÇAIS, DE JUSTIFIER DE LEUR IDENTITÉ, LORSQU'ILS SONT ADMIS À PARTICIPER AUX OPÉRATIONS ÉLECTORALES, SONT LES SUIVANTS :

1° Carte nationale d'identité ou passeport, délivré par l'administration compétente de l'Etat dont le titulaire possède la nationalité ; 2° Titre de séjour ; 3° Un des documents mentionnés aux 4° à 14° de l'article 1er.



Samedi 7 Décembre la Commune en collaboration avec les Associations, le Collège Gaston Carrère, les Commerçants, l'Institution Saint Pierre, le Centre de Loisirs, l'Atelier d'Alan Sanchez, Coup d'Envoi, a organisé le TELETHON 2013.

La veille, tous les élèves de l'école et du collège St Pierre ont participé à un relais pour l'espoir dans le cadre du TELETHON.

Les Arlequins ont proposé un tournoi de pétanque ainsi qu'un concours de belote.

Les Pompiers, fidèles participants, ont lavé les voitures devant la Caserne tout l'après midi.

Sur le parking de l'espace multifonctionnel des activités étaient proposées :

Jeux en bois géants mis à disposition gracieusement par « COUP D'ENVOI », structure gonflable prêtée par l'Union des Commerçants, baptême de moto Américaines grâce à la généreuse participation de l'association TWIN RIDERS 47, vente de crêpes et chouquettes par les élèves du collège Gaston Carrère exposition d'objets déco réalisés par les enfants du centre de Loisirs et tombola offerte par l'Association Cassanuelh Hier et Aujourd'hui. Ces actions ont permis de récolter des fonds supplémentaires.

Vers 19h30 la soirée a débuté par un apéritif convivial animé par la **Batucada en Fanfare de Casseneuil**. Des toiles de l'atelier de peinture d'Alan Sanchez ont été vendues aux enchères au profit du Téléthon. Plus de 130 personnes ont dégusté d'excellentes lasagnes tout en musique grâce au dynamique groupe **JUKE BOX** venu gracieusement.

Merci au Collège Gaston Carrère, aux Twin Riders 47, à Coup d'Envoi, à la Batucada en Fanfare, l'Institution Saint Pierre, aux Pompiers, à Cassanuelh Hier et Aujourd'hui, au Centre de Loisirs, à l'Union des Commerçants, Les Archers, La Société de Chasse, l'AFCLP 47, le Squash, le Club de Pétanque et toutes les personnes bénévoles présentes ce jour là.

CETTE JOURNEE A PERMIS DE RECOLTER LA SOMME DE 3 027.88 € QUI SERA ENTIEREMENT REVERSEE A L'AFM TELETHON. UN GRAND MERCI A VOUS !

ZOOM SUR COUP D'ENVOI

Coup d'envoi est une **agence de communication événementielle** basée à Villeneuve Sur Lot. L'agence possède des jeux en bois géants qu'elle loue pour les soirées d'entreprises, les anniversaires, les centres aérés et les fêtes d'écoles.

Le cœur de métier de Coup d'envoi est **l'organisation d'événement clefs en main**. Les clients sont des entreprises locales, nationales et internationales. Coup d'envoi gère et anime pour ses clients, des séminaires, relations Publiques et des challenges multi activités (incentives) partout en France. Cette jeune société (5 ans d'existence), continue son développement malgré la crise économique en innovant dans ses propositions. Son dirigeant est impliqué dans la vie associative de Casseneuil (entraîneur jeunes et vétérans au club de foot de l'AFCLP47).

N'hésitez pas à les contacter pour avoir plus d'infos sur **les jeux en bois ou d'autres renseignements**.



COUP D'ENVOI – Villeneuve sur Lot – Albi

www.incentives-seminaires.com

darbousset@coup-d-envoi.com / 06 63 86 84 09

Séminaires Relations Publiques Conférenciers Raids Incentives



ZOOM SUR LES TWIN RIDERS 47

Crée en Juin 2012, l'association **Twin Riders 47** regroupe des motards passionnés ne roulant qu'en **MOTO AMERICAINE**.

Régulièrement les amis s'offrent de petits moments de plaisir en partant à la découverte de notre pays.

A ce jour l'association compte 37 adhérents.

Ces bikers ont le cœur aussi gros que leurs machines et n'hésitent pas à participer activement à toute manifestation à but caritatif. Nous les remercions pour leur participation active au TELETHON.



TELETHON
CASSENEUIL
2013



LE VILLAGE VACANCES TISSE SA TOILE



Village Vacances
Les Trois Rivières

Surfant sur la forte fréquentation du **VILLAGE VACANCES LES TROIS RIVIERES** l'été dernier, la commune a saisi l'opportunité de créer un site internet entièrement consacré aux gîtes.

Avec une image modernisée, permettant aux futurs vacanciers de se projeter sur le site de leur séjour offrant ainsi une ouverture nouvelle et différente vers notre Commune qui se dote ainsi d'un outil de communication indispensable. Retrouvez le site du village vacances à : www.giteslestroisrivieres.com



En complément le village vacances les Trois Rivières, investit les réseaux sociaux en étant présent sur **FACEBOOK**.

Alors n'hésitez pas, découvrez et partagez ces pages.

1914-1918 : CASSENEUIL DANS LA GRANDE GUERRE

Le **samedi 1^{er} août 1914**, la foudre tombe sur Casseneuil. Les cloches sonnent, les roulements cadencés du tambour de ville résonnent dans les rues. Dans les champs, les paysans courbés sur les moissons se relèvent, muets. Dans les rues, sur les places, les habitants sortent sur le pas de leurs portes. Certains courent lire **l’affiche fleurie de tricolore placardée sous la halle de la Mairie** (foyer du 3^{ème} Age actuel). L’émotion est intense. Les mobilisables se préparent à partir, pour certains dès le lendemain. Tous comprennent, **la guerre est imminente** !

Bien sûr on s’y attendait. Rivalités politiques et économiques, volonté de reconquérir l’Alsace et la Lorraine, service militaire porté à trois ans en 1913, assassinat en Serbie de l’héritier de l’empire d’Autriche, avaient annoncé le conflit et prévenu la population.

Le 3 août 1914 l’Allemagne déclarait la guerre à la France.

La mobilisation fut ultra rapide. Certains des appelés rejoignirent rapidement leurs régiments d’infanterie aux casernements proches : 7^{ème} R.I. à Cahors, le 11^{ème} R.I à Montauban et Castelsarrasin, 9^{ème} R.I. à Agen, 20^{ème} R.I. à Marmande. Puis grâce à la qualité du réseau ferré français, aux efforts des cheminots, au prix de marches forcées épuisantes (190 Kms pour le 9^{ème} R.I d’Agen) les soldats arriveront vite, en quinze jours, sur les lignes de frontières.

A Casseneuil durant la guerre **231 hommes furent appelés**. Ils représentaient **42% de la population active**. Ce sont bien sûr les soldats qui gagneront la guerre mais la **victoire appartiendra aussi aux femmes**. Il faut continuer à travailler, à produire, à maintenir la France en vie. La population féminine aidée par les personnes âgées et les enfants fit un effort gigantesque de labeur et d’apprentissage rapide, pour que fermes, ateliers, entreprises, commerces, persistent et maintiennent l’économie de la nation.

Casseneuil connut 49 morts, soit un appelé sur cinq. N’oublions pas les mutilés, les gazés, les malades incurables. Hécatombe terrible, il suffit de regarder les monuments aux morts de nos villages, si émouvants pour le comprendre. La démographie de la France tombera à un niveau très bas ce qui amènera d’autres difficultés. La guerre fut vécue douloureusement par tous.

Restons à Casseneuil. Il y eut tout d’abord les tués. Dès le 22 août 1914, lors de la bataille de Bertrix – Ochamps, dans les Ardennes Belges, meurt **P.CAYSSILLIE**, est blessé gravement, **GUILLAUME PIERRE SENCHOU** qui décèdera peu après victime de ses lésions. S’ajouteront deux disparus **PAUL ETIENNE CONSTANT** et **ALBERT MARTAGOUTTE**. Paul ne reviendra jamais, Albert sera inscrit sur le Monument aux morts, mais réapparaîtra après cinq ans de captivité en Allemagne. Pour les captifs retrouvés chez l’ennemi, l’armée se fit inquisitoriale, ils étaient suspectés de désertion.



Nous ne décrivons pas la guerre, cet orage de feu et de fer, la vie dans les tranchées où les hommes survivaient dans des conditions épouvantables jusqu’au prochain assaut au cours duquel beaucoup tomberaient. Nos soldats comme tous les soldats, montrèrent un courage extraordinaire.

Les décorations, les citations nombreuses de Casseneuilais le prouvent. Les **hommes partis souvent joyeusement, la fleur au fusil persuadés de revenir pour les semailles de septembre 1914, s’usèrent physiquement et moralement mais résistèrent**.

Ils s’inquiétaient pour leurs familles et leurs amis. Ceux-ci ne vécurent pas longtemps dans l’ignorance. Les morts étaient connus, combien redoutaient de voir le Maire tourner dans son allée ou sonner à sa porte. Les femmes s’épuisaient : responsabilités nouvelles en supplément d’un labeur déjà intense, inquiétude permanente, angoisse de ne pas voir arriver une carte postale d’un mari, d’un fiancé ou d’un frère. Carte souvent laconique en raison de l’autocensure des combattants, mais carte disant je suis en vie.

Si les soldats souffraient de voir mourir leurs frères de combats, les femmes tremblaient et ce n’était pas la vue des blessés ou des malades assis sur la terrasse de **l’établissement de sœurs de Saint –Jean** (actuellement Cabinet Médical du Dr Hache) qui les rassurait.

Tous pensaient, combien durera la guerre ? Elle se poursuivit **plus de 51 mois**, et ne s’arrêta pas pour tous en novembre 1918. Certains firent la **campagne d’occupation de l’Allemagne, d’autres attendirent leur libération plusieurs mois**.

Casseneuil exsangue, meurtri allait réapprendre à vivre. Heureusement que ces soldats, que cette population qui croyaient avoir fait ou connu la dernière guerre, n’imaginaient pas que **30 ans plus tard la seconde guerre mondiale se déclencherait**.

En 2014, vont avoir lieu de nombreux écrits, recherches, commémorations, manifestations concernant la Grande Guerre. Nos poilus et les leurs le méritent bien.

PENSONS AUSSI A TRANSMETTRE AUX GENERATIONS FUTURES UN MESSAGE DE PAIX DANS CE MONDE OU LA GUERRE EST INCESSANTE ET DE PLUS EN PLUS INHUMAINE.





1914

AUSSIGNAC Eloi : 44^{ème} RIC -14 octobre 1914 à Chaumont (Meuse).
BŒUF Albéric : 7^{ème} RI - 26 décembre 1914 à Wargemoulin (Marne).
BOUYSSI Arthur : 55^{ème} RI - 19 novembre 1914 à l'hôpital de Dol-Bretagne.
CAYSSILIE Pierre : 11^{ème} RI – 22 août 1914 à Bertrix (Belgique)
CONSTANT Etienne : 20^{ème} RI - 22 août 1914 à Ochamps (Belgique).
DELPRAT Joseph Marie : 14^{ème} RI – 22 décembre 1914, côte 200-Perthes les Hurlus. (Marne).
GRACIA Manuel : 20^{ème} RI - 30 décembre 1914 à Mesnil les Hurlus (Marne Champagne)
GOUGET Louis : 63^{ème} Bataillon de Chasseurs d 'Afrique – 7 septembre 1914 : Boulbancy (Oise).
LABORIE Etienne : 20^{ème} RI- 20 décembre 1914- aux Hurlus (Marne).
LABOULBENE Henri : 37^{ème} RA - 21 septembre 1914 - Somme Suippes (Marne).

1915

ARADES Georges : 20^{ème} RI - 5 mars 1915 à Reithel (Ardennes).
DESPLAT Jacques : 17^{ème} RI - 21 juin 1915 à Sivil-Bahr (Turquie).
DUBREIL Camille : 88^{ème} RI -16 février 1915 à Perthus les Hurlus (Marne).
ESCLAFER Regulus : 5^{ème} Bataillon de Marche, Infanterie légère d'Afrique : 23 avril 1915 à ?
FABRE Yvon : 57^{ème} RIC -29 août 1915 à Sivil-Bahr (Turquie).
GARY Roger : 153^{ème} RI -28 septembre 1915 à Sainte Mene-hould (Marne)
GERARD Gustave : 88^{ème} RI - 16 février 1915 à Perthes les Hurlus (Marne).
GOUDAL Maurice : 17^{ème} section de commis et ouvriers militaires de l'administration 1er octobre 1915 à Moisiel (Sne-et-Marne).
MARTAGOUTE Jean dit Paul : 220^{ème} RI - 16 avril 1915 à Verdun (Meuse).
MENSAC Jean : 9^{ème} RI - 25 septembre 1915 à Achicourt (Pas-de-Calais).
PRONY Jean : 62^{ème} Bataillon de chasseurs alpins - 20 mars 1915 à Reichkerkopf (Alsace).
SENCHOU Pierre Guillaume : 9^{ème} RI - 2 avril 1915 – Blessé à Bertrix - Mort à Villeneuve-sur-Lot.

1916

AUNAC Gaston : 404^{ème} RI -13 septembre 1916-Belloy- en Santerre (Somme - Picardie).
BOYE Jean : 9^{ème} RI - 8 août 1916 à Fleury (Meuse).
POURRIOL Robert : 31^{ème} Bataillon de chasseurs à pied – 2 avril 1916 à Vaux (Meuse).

1917

ALBIE Henri : 96^{ème} RIT- 15 octobre 1917 à ?
DOMINGIE Alfred : 202^{ème} RI - 25 octobre 1917 à Beaumont (Meuse).
LABOUAL Jean : 2^{ème} RI - 11 mars 1917 à Grivilliers (Somme).
MARTIN Elle : 9^{ème} RI - 18 avril 1917 à Mont sans nom, devant Montvilliers (Marne).
MIQUEL Fernand : 11^{ème} Génie - 15 juin 1917 à Sancy (Aisne).
POURRIOL Arthur Jean : 5^{ème} Bataillon de chasseurs à pied- 23 octobre 1917 au Chemin des Dames (Aisne)
(Nota - Le chemin des Dames, ce chemin de plaisance qu 'empruntèrent les dames, filles de Louis XV, devenu chemin de souffrance pendant la Grande Guerre.)
SALBAING Roger : 236^{ème} RI - 7 avril 1917 à Fargniers (Aisne).
SIMARD Fernand François : 10^{ème} Dragons - 8 janvier 1917 à Soissons (Aisne) au Poste de Passy.

1918

BELLIERE Justin : 70^{ème} RIT - 25 octobre 1918 à «Ravigny» Monthairoud (Meuse).
BENNE Jean : 9^{ème} régiment de chasseurs à cheval - 1^{er} décembre 1918 à Casseneuil (Lot-et-Garonne)
CALLAS Etienne : 19^{ème} RI - 26 septembre 1918 à Cuperly Montfrenet (Marne).
DECAUNES Joseph : 59^{ème} RI - 29 avril 1918 à Mont Koke-reebe (Nord).
JACQUES Jean : 130^{ème} RIT -20 août 1918 à Casseneuil.
JOURDIN Louis Celestin : 119^{ème} RI - 10 octobre 1918 à Cousereax (Marne).
LABORIE Pierre : 160^{ème} RI - 4 juin 1918 à Saint Jans Cappel (Nord).
LAMBERT Georges : 20^{ème} RI -13 septembre 1918 à Casseneuil.
SALES Jean : 359^{ème} RI - 19 juillet 1918 à Montgerain (Oise).
SARRAZY Joseph : 76^{ème} RI -10 octobre 1918 à Monthois, (Ardennes).

1919

GARY Arthur : 112^{ème} RAL - 17 septembre 1919 à Casseneuil.
TERRIERE Jean Etienne : 2^{ème} Régiment de Spahis. 29 janvier 1919 à Oujda (Maroc).

ANNEE DE DECES NON CONNUE

BRUNET Adrien
ENCOGNERE Jean
FARGES Pierre
RHODES Raymond

LA MAGIE DE NOEL...



CRECHE
LA PISTE AUX ETOILES

ECOLE PASCALET



Le Père Noël a rendu visite aux résidents de **L'EHPAD GASTON CARRERE** mais aussi aux 25 enfants du personnel de cet établissement. Ils l'ont attendu avec une certaine impatience. Il leur a distribué des jouets. En attendant l'arrivée de l'illustre personnage, la troupe Tony a proposé au public un spectacle de cirque. Les exercices d'équilibres, de souplesse, d'agilité et le rire ont ravi le public



LYDIE ET JEAN MARIE BUFFERAND SONT A L'HONNEUR



Mme BUFFERAND Lydie, à l'occasion des promotions du 14 juillet 2013 et par arrêté du 26 juillet 2013, a reçu le 5 Décembre dernier en préfecture d'Agen, en présence de Mr le Préfet et par Mr le Maire Daniel DESPLAT, la **MEDAILLE DE BRONZE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**, pour 35 ans de présence et de bénévolat au sein de la Batterie fanfare du « Groupe d'Amitié ».

Mr BUFFERAND Jean Marie a lui aussi reçu la même distinction remise par Mr le Préfet et Mme KIDGER Conseillère régionale pour plus de 40 ans de présence et de Bénévolat, vice président depuis plus de 30 ans et président depuis 13 ans.

Un grand bravo pour leur engagement, leur implication, leur dévouement. Nos plus sincères félicitations.

LE MARGOT SE MET A LA BELOTE

A compter du **10 janvier 2014** le restaurant « le Margot » organise des **concours de belote** les vendredis tous les 15 jours.

Tous les lots viennent de producteurs et commerçants:

Légumes Mr Pluvinage
Ferme de Pauty Mr Rousseau
Intercave à Boé
Le St Jean Mr Paolini

Le concours débute à 20h et l'inscription est de 7€.
Une soupe à l'oignon vous sera offerte !!

Le **14 février** le Restaurant le Margot vous propose son menu **St Valentin** à 28€.
Réservation souhaitée au 05.53.40.79.65



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 28 NOVEMBRE 2013
- EXTRAITS -

Adhésion de la Commune au CONSIL 47 proposé par le centre de gestion de la fonction publique de Lot et Garonne, permettant à la collectivité de bénéficier d'une aide juridique et administrative à compter du 1^{er} Janvier 2014 pour un coût de 898 €

Vote : 14 pour 2 abstentions

Adoption du rapport d'activité 2012 de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois

Vote : unanimité

Extension de la compétence très haut débit au profit de la CAGV, afin que cette dernière adhère au schéma directeur d'aménagement numérique mis en œuvre par le Conseil Général de Lot-et-Garonne afin de doter le territoire de l'accès au très haut débit (objectif de couverture : 60 % dans les 10 ans).

Vote : unanimité

Subvention à l'ANACR (anciens combattants) de 150 euro pour la création d'un mémorial à Penne d'Agenais matérialisé par un wagon du souvenir, en mémoire des 1200 patriotes internés à EYSSSES et déportés à DACHAU

Vote : unanimité

Approbation de l'enquête publique relative au Plan de Prévention des Risques Inondations et instabilités des berges du Lot

Vote : unanimité

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 18 DECEMBRE 2013
-EXTRAITS-

Finances Communales - Décision modificative n°1

Vote : 14 pour 3 contre

Subvention exceptionnelle à l'association du Mémorial du Camp de CASSENEUIL pour un montant de 1 000 €, consistant à la création d'un mémorial en souvenir des 473 déportés juifs du Lot et Garonne, qui ont transité par le Camp de la Gare (proximité Entreprise Maître Prunille)

Vote : unanimité

Aménagement de l'ancienne école Bellerive - création d'une épicerie solidaire
Adoption du plan de financement avec une demande d'aide auprès du Conseil Général de 20 000€ et de l'Etat pour 28 000€, pour un coût estimatif des travaux de 80 000 € HT.

L'objectif est de permettre à des personnes qui ont un projet social de bénéficier de produits à un tarif préférentiel. Ce projet est en lien direct avec l'association l'EPI SOLID'R

Vote : 15 pour 2 abstentions

Mise en place du prélèvement automatique pour la restauration scolaire à compter du 1^{er} février 2014.

Vote : unanimité

LE VILLAGE EN MOUVEMENT

LES TRAVAUX EN BREF ...



D'importants travaux d'élagage ont été menés par les services municipaux au cours du mois de Décembre sur l'ensemble du territoire communal.

Les travaux de rénovation des quatre vestiaires du stade Etienne RESTAT sont en cours de réalisation, ils permettront aux joueurs de bénéficier de locaux sains. Travaux réalisés entièrement par nos services. Coût des travaux 4500€HT

Les aléas climatiques n'ayant pas épargné notre village le 28 Septembre dernier, il sera procédé très prochainement aux travaux de remise en état des bâtiments fortement sinistrés lors de cet orage. Le centre de loisirs, la Mairie, les écoles et divers bâtiments communaux retrouveront rapidement leur aspect initial.

EDUCATION-JEUNESSE

DU CÔTÉ DE LA MATERNELLE PASCALET...



Vendredi 20 décembre, au moment du petit déjeuner de Noël, les enfants de la maternelle ont entendu les grelots annonçant la venue du **Père Noël** !

Celui-ci est arrivé, accompagné d'un de ses lutins, assis dans une calèche tirée par un beau cheval brun.

Des cadeaux multicolores remplissaient sa hotte : des jouets, des livres, des vélos et des chocolats. Vivement l'année prochaine !

Les enfants ont promis d'être sages jusqu'à son retour...

POUR INFO

INSCRIPTION DES TOUTES PETITES SECTIONS A LA MATERNELLE

L'équipe éducative de la maternelle Pascalet rappelle qu'à la rentrée de septembre 2014, les toutes petites sections (enfants de moins de 3 ans, nés en 2012) pourront être scolarisées.

Les familles qui seraient intéressées pour déposer une demande de préinscription, doivent se rapprocher des services de la mairie, munies du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

ÇA RAME FERME AU COLLEGE GASTON CARRERE

Pour cette année scolaire, la section sportive aviron du collège Gaston Carrere fonctionne avec quarante élèves de la 6^è à la 3^è.

Deux fois par semaine, les jeunes rameurs, encadrés par **Mrs Ory et Deroche**, professeurs d'EPS de l'établissement, améliorent leur technique de glisse et éprouvent leur sens de l'effort et de solidarité sur le magnifique plan d'eau de la base nautique de Casseneuil mise à disposition par la municipalité.

D'autant plus que cette année, le club d'aviron de Villeneuve sur Lot, par l'intermédiaire de **Benjamin Fauchié**, breveté d'état d'aviron qui aide à l'encadrement de la section, a mis à disposition des embarcations qui mettent les élèves en conditions réelles d'apprentissage et de perfectionnement.

Les collégiens ont déjà participé à Bergerac à la première des trois manches du challenge « **Jeune Rameur** » et les plus expérimentés participeront au mois de Mars au **championnat d'académie d'aviron à Soustons**.



TELETHON : La solidarité des élèves et des adultes du collège, la vente de **chouquettes** (confectionnées par le Chef), des **crêpes** (cuisinées par les élèves), des portes clés **cokettes et des billets de tombola**, le Foyer Socio-éducatif a pu remettre un chèque de **205 €** au Téléthon. Un grand merci à tous !



APISCOPE : Grâce à un partenariat entre le Conseil Général, l'IUT de Bourges et le syndicat des apiculteurs de Lot-et-Garonne, des **ruches pédagogiques** ont été installées au mois de juin dans trois collèges du département : Bon Rencontre, Le Mas d'Agenais et Casseneuil. L'inauguration officielle a eu lieu au collège Gaston Carrère début octobre, en présence de tous les acteurs du projet. Les collégiens bénéficient ainsi d'un outil original et riche en termes d'exploitation pédagogique. C'est également une occasion de travailler avec les écoles primaires comme avec les lycées.



VOYAGE DU CENTENAIRE : le collège participera activement pendant quatre ans aux commémorations autour de la guerre 1914-1918. Pour cette première année, outre la participation à la grande collecte et le travail fait en classe, les élèves de 3^{ème} iront du 09 au 14 mars découvrir la région de Verdun, rencontrer d'autres collégiens, eux aussi concernés par les commémorations de Grande Guerre, dans le cadre d'un échange inter-établissements. En effet, voir comment nos voisins européens ont vécu ce conflit entre à la fois dans la construction d'une citoyenneté européenne, et dans un des objectifs de la Mission du Centenaire qui consiste à réunir des jeunes européens autour d'un projet commémoratif commun.

800 ANS DE CASSENEUIL : Les élèves de 5^{ème} et leurs professeurs se préparent à cet événement, qui permet d'apprendre l'Histoire de France en découvrant un passé qui leur est propre. Ils sont accompagnés dans ce parcours par Jacky Dubreuil, spécialiste de l'histoire locale.



CROSS : Après le succès du cross du collège, les élèves ont participé au cross de district à Monflanquin, puis au cross département à Agen. L'équipe benjamines filles s'est qualifiée pour le cross académique, mercredi 18 décembre à Tarnos. Elles ont courageusement défendu les couleurs du collège, BRAVO à elles !



PORTES OUVERTES AU PUBLIC : Les équipes du collège accueilleront les visiteurs **samedi 29 mars de 9h à 12h**. Visite du collège, expositions et animations diverses seront au programme. Toutes les infos du collège sur internet :

<http://webetab.ac-bordeaux.fr/Etablissement/CLGCarrereCasseneuil/>

COMMEMORATIONS 2014 Au collège Gaston Carrère



1914-2014
DE VERDUN A STRASBOURG
LE VOYAGE DU CENTENAIRE



1214 – LA FIN DES CATHARES
RENAISSANCE DE CASSENEUIL

COMMEMORATION du 11 NOVEMBRE : lecture des messages officiels par les élèves de Gaston Carrère.



FLASH-MOB de NOËL : mardi 17 décembre, après un excellent repas de Noël, les collégiens ont été rejoints par les élèves de l'école Pascalet pour un Flash-Mob festif et ensoleillé.



LE TELETHON- VENDREDI 6 DECEMBRE

Tous les élèves de l'école et du collège St Pierre ont participé à un relais pour l'espoir dans le cadre du TELETHON. C'est dans la bonne humeur et la solidarité que les groupes de la maternelle à la quatrième se sont relayés tout au long de la journée pour cette bonne cause. Dans la semaine précédant cette manifestation, les jeunes ont fait un don en fonction de leur possibilité. L'intégralité de la somme récoltée a été reversée à l'association du TELETHON. Une photo avec un chèque de 739 Euros a été faite avec la participation des écoliers et des collégiens.

LE MARCHÉ DE NOEL - VENDREDI 13 DECEMBRE

Une nouveauté à St Pierre avant les fêtes: le marché de NOEL. Les enfants du primaire et l'équipe enseignante ont organisé une vente d'objets réalisés en classe. La manifestation a eu beaucoup de succès et nous remercions encore les parents et grands-parents venus nombreux soutenir ce marché de NOEL. Les fonds récoltés serviront à divers projets et sorties pédagogiques.



CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CROSS – 14 DECEMBRE

Les 20 sportifs qualifiés du collège ont eu la chance de représenter leur établissement au 83^e cross national de l'UGSEL. Ils ont fait preuve d'un courage et d'une détermination sans faille pour venir à bout d'un parcours de cross-country éprouvant. Le collège saint Pierre a eu l'honneur de monter sur le podium grâce au parcours sans faute d'Adrien Gentie.

SPECTACLE DE L'ECOLE ST PIERRE

Dates prévues: vendredi 31 janvier et samedi 1er février 2014, à 20h30, salle multifonctionnelle de CASSENEUIL. Le thème retenu cette année, en lien avec le projet de l'école: les 4 éléments. Les classes de la TPS/PS au CM2 vont inviter les spectateurs à parcourir notre planète, dans le temps et dans l'espace, à travers les 4 éléments qui la compose: AIR-EAU-FEU-TERRE.

CARNAVAL

Date prévue: vendredi 14 février 2014.

Les enfants défilent costumés dans le village, accompagnés de la section des jeunes musiciens formés par la Batucada en fanfare de Casseneuil.

PORTES OUVERTES – SAMEDI 15 MARS DE 10H A 12H ET VENDREDI 4 AVRIL DE 17H30 A 19H30

Les parents d'élèves, les élèves et leurs enseignants se mobilisent pour vous faire découvrir l'ensemble scolaire Saint Pierre. L'établissement est ouvert à tous les enfants de la maternelle à la troisième en passant par les sections SEGPA. Nous répondrons à toutes vos questions concernant l'organisation du temps scolaire, les activités sportives et artistiques proposées aux élèves, la qualité de la cantine, les circuits de ramassage scolaire... Vous découvrirez également en avant première le nouveau collège, actuellement en cours de construction. Il accueillera les élèves dès l'année prochaine.

Des temps d'information pour les futurs 6^{èmes} sont prévus à 18h le vendredi et à 10h30 le samedi.



DIMANCHE 2 MARS 2014

-LAC MUNICIPAL DE CANCON- dès 7h

CONCOURS DE PECHE A LA TRUITE

Organisée par l'AAPPMA de Casseneuil
« Lous Pescofis »

A partir de 7h Accueil des participants
8h à 11h concours (personnes avec ou sans permis de pêche)
Après midi pêche réservée aux participants du concours et titulaires du permis de pêche (vente éventuelle de permis sur place)

Rens 05.53.40.08.25 / 05.53.71.65.90
Entrée 11€ ou 6€ pour les enfants de moins de 12 ans

DIMANCHE 2 MARS

12h à 19 h espace multifonctionnel

BANQUET DANSANT

Organisé par la Société de Chasse de Casseneuil

Apéritif

Repas confectionné par le Traiteur
Isabelle FRUH

Musique Maurice FALBAT

Ouvert à tous !

Renseignements/Réservation
05.53.41.06.74 / 05.53.41.06.91 / 05.53.41.02.89

JEUDI 1ER MAI

Place Bergonié de 08h à 18h

VIDE GRENIER organisé par les Aînés Ruraux Club Charlemagne.

Restauration / buvette.

Uniquement sur réservation 05.53.41.02.93

17 ET 18 MAI

-bourg de Casseneuil

LES PEINTRES DANS LA RUE 7^{ème} EDITION

7^{ème} Edition de la manifestation « Les peintres dans la rue » organisée par l'Amicale Laïque Arlequins et par et au profit des écoles publiques de Casseneuil.

17 mai inscription des peintres au concours
18 mai exposition, vente d'objets d'arts, rencontres d'artistes, animations diverses, repas, concours de peinture professionnels, amateurs, enfants
Remise des prix.

Retrouvez les informations sur
vent-dans-les-toiles@hotmail.fr

MERCREDI 11 JUIN

A partir de 9H30

RASSEMBLEMENT NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS DU 4EME ET 10EME BATAILLON DES CHASSEURS A PIED QUI SE TROUVAIENT EN ALGERIE DANS LES AURES DE 1955 A 1962.

9h30 Messe à l'Eglise St Pierre avec la participation de l'Aumônier du 4^{ème} Bataillon des Chasseurs à Pied
10h30 Dépôt de gerbe au Monument aux Morts
12h Apéritif offert par la Municipalité
13h Repas à l'Espace Multifonctionnel
Pour tout renseignement 05.53.41.00.71



LOTO

A l'Espace Multifonctionnel

SAMEDI 18 JANVIER A 21H

SUPER LOTO Organisé par la Batucada en Fanfare du Groupe d'Amitié de Casseneuil –Nombreux Bons d'achats dont un de 300€, nombreux autres lots...

DIMANCHE 9 MARS A 14H30

SUPER LOTO DU CLUB CHARLEMAGNE, apéritifs, pot au feu, poulets, 1/2 longes de porc, gigots, bons d'achat 40€ et 150€, nombreux lots

DIMANCHE 27 AVRIL A 14H30

SUPER LOTO DU CLUB CHARLEMAGNE, apéritifs, filets garnis, poulets, 1/2 longes de porc, jambons, bon d'achat 150€, nombreux lots

DIMANCHE 1^{ER} JUIN A 14H30

SUPER LOTO DU CLUB CHARLEMAGNE, apéritifs, filets garnis, poulets, 1/2 longes de porc, lot de 2 volailles, bon d'achat 150€, nombreux lots

EVENEMENTS



LES EDITIONS MEMO

éditent depuis 1993 des livres d'artistes et d'écrivains pour la jeunesse.

« Offrir aux enfants les œuvres d'artistes du livre d'hier et d'aujourd'hui : des rééditions pour savoir d'où l'on vient, des ouvrages très contemporains pour savoir où on va »



JUNKO NAKAMURA

Née à Tokyo, Junko Nakamura est actuellement plasticienne à Paris. Elle est auteur et illustratrice de

livres pour la jeunesse aux éditions MeMo :

(Cinq amis, Au fil du temps).



Du 18 FÉVRIER AU 29 MARS

EXPOSITION AU FIL DU TEMPS

Illustrations de l'album de Junko Nakamura



MERCREDI 19 FÉVRIER

16H - Atelier d'illustration - 5/10 ans



animé par Junko Nakamura

sur réservation (05-53-41-00-25)

18H - Rencontre-Dédicace avec la librairie

« Dans ma librairie ».

Littérature en création

Hommage aux éditions MeMo

du 14 Janvier au 29 Mars 2014

DU 14 JANVIER AU 15 FÉVRIER
EXPOSITION EN VIS A VIS
D'HIER À AUJOURD'HUI
Drôles de bêtes d'André Hellé - 1916
Raymond rêve d'Anne Crausaz - 2007



SAMEDI 8 FÉVRIER - 0/6 ans

PETIT DEJEUNER LECTURES - 10h30

Lectures d'albums des éditions MeMo

Groupe de lecteurs de la médiathèque et Catherine Bohl

JEUDEI 13 FÉVRIER - Espace multifonctionnel de Casseneuil
Journée professionnelle organisée par la Bibliothèque Départementale du Lot-et-Garonne
LE LIVRE D'IMAGES, ENTRE HÉRITAGE ET PRODUCTION CONTEMPORAINE
A la rencontre de 3 maisons d'éditions : MeMo, Circonflexe et La maison est en carton.
Sur inscription : 05-53-40-14-40

Envie de lire...



JUNKO NAKAMURA, AU FIL DU TEMPS, EDITION MEMO.

Les quatre couleurs des quatre saisons, les quatre récits d'une petite fille sensible aux petites choses de la vie. Sur chaque page, une notation très courte donne le ton et l'atmosphère : l'air s'adoucit ces derniers jours... des narcisses annoncent le printemps... ou pour l'hiver : des bonshommes de neige, toute une famille... le soir on aime rester à la maison bien au chaud. Ces petits haïkus, accompagnés d'empreintes de papiers découpés composent un tour de l'année paisible et harmonieux.

AU REVOIR LA-HAUT, DE PIERRE LEMAITRE, AUX EDITIONS ALBIN MICHEL, PRIX GONCOURT 2013

« Pour le commerce, la guerre présente beaucoup d'avantages, même après. »

Sur les ruines du plus grand carnage du XXe siècle, deux rescapés des tranchées, passablement abîmés, prennent leur revanche en réalisant une escroquerie aussi spectaculaire qu'amorale. Des sentiers de la gloire à la subversion de la patrie victorieuse, ils vont découvrir que la France ne plaisante pas avec ses morts...

Fresque d'une rare cruauté, remarquable par son architecture et sa puissance d'évocation, Au revoir là-haut est le grand roman de l'après-guerre de 14, de l'illusion de l'armistice, de l'État qui glorifie ses disparus et se débarrasse de vivants trop encombrants, de l'abomination érigée en vertu.



MÉDIATHÈQUE DE CASSENEUIL



PRIX GONCOURT

LE CARNET

ETAT CIVIL

Ils nous ont quittés...

GAZZIERO Maria
CALMEL Louise



Carnet Rose

AUBRY Gabin
EL AOUNI Asma
SAUZEAT Anaël

DON DU SANG

N'oublions pas de rester mobilisés. Cette période est traditionnellement sensible pour l'Etablissement Français du Sang. Aussi, les besoins en produits sanguins ne faiblissent pas. Grâce à la générosité et la solidarité des donateurs, le don de sang permet chaque année de soigner 1 million de malades.

Faites un cadeau rare et précieux, offrez votre sang, dans l'un des 153 sites EFS. Nous comptons sur vous !

Rendez vous à Sainte Livrade sur Lot (salle polyvalente) les

Mardi 25 février de 8h00 à 13h30

Mardi 22 avril de 15h30 à 19h00

Mardi 24 juin de 15h30 à 19h00

Mardi 16 septembre de 15h30 à 19h00

Mardi 18 novembre de 8h00 à 13h30

POUR INFO

15 SAMU - Urgences médicales en agglomération

18 Pompiers - Incendies, accidents et urgences médicales

17 Police secours ou **gendarmerie**

119 Allo enfance maltraitée

01.40.05.48.48 Centre [anti-poison](#)

3624 SOS [Médecin](#) 24H/24

MAIRIE

Ouverture du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Tél : 05.53.41.07.92 Fax 05.53.41.14.13

M@il : mairie.casseneuil@wanadoo.fr

www.mairie-de-casseneuil.com

INFOS PRATIQUES

Poursuivre l'action contre les pigeons

L'origine de la prolifération :

La nourriture donnée par les particuliers

L'absence de prédateurs naturels en ville

Les conséquences sur l'homme, peuvent être sanitaires ou matérielles, en effet les fientes sont porteurs de germes de diverses maladies qui se transmettent par contact ou inhalation. D'un point de vue matériel, des dégradations importantes sont constatées sur le Patrimoine, notamment salissures des trottoirs, des façades, des toitures, des monuments, des véhicules, etc... obstruction des gouttières, cheminées et conduits d'aération, envahissement des immeubles, de locaux inoccupés, des greniers. Des **actions de prévention** liées aux dégradations matérielles sont nécessaires, ainsi pour éviter les souillures, **il est important de ne pas nourrir les pigeons, et de les éloigner des habitations et autres bâtiments en plaçant des dispositifs** (picots, tiges métalliques, etc..) destinés à éviter qu'ils se posent ou nichent sur des immeubles.

En complément de ces moyens de prévention, Il est nécessaire de procéder à des actions de destruction de cette espèce nuisible.

En 2013, les opérations menées ont permis de détruire 500 pigeons.

Ces actions sont reconduites actuellement.



La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014

C'est simplifié sur internet

A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2014, LA DUREE DE VALIDITE DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE PASSE DE 10 A 15 ANS POUR LES PERSONNES MAJEURES (PLUS DE 18 ANS)

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne:

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr/>

<http://www.diplomatie.gouv.fr/>